

## Revue périodique de la FEC

# Un signal fort aux investisseurs, selon Patrick Imam

*Le Conseil d'Administration du FMI s'est réuni la semaine dernière pour examiner les conclusions de la 3ème Revue du Programme économique soutenu par le Fonds depuis Juillet 2016 à travers la FEC. La revue en question était basée sur les résultats obtenus à la fin de l'année dernière ainsi que la soutenabilité du programme des réformes sur les douze mois à venir.*

La réunion du Conseil d'Administration du FMI du 11 Juillet dernier s'est bien déroulée, puisqu'il a approuvé les conclusions de la revue de la Facilité Élargie de Crédit FEC et a donné son feu vert pour le décaissement de la quatrième tranche de l'appui financier de 44 millions de dollars environ. Dans une interview accordée à la rédaction en cette période de veille de son départ de Madagascar, Patrick Imam, Représentant Résident du FMI nous fait part des enjeux d'une telle revue

**Ma-LAZA: En quoi consiste la revue périodique de la Facilité Élargie de crédit et quels en sont les enjeux pour Madagascar?**

**Patrick Imam:** Les revues périodiques que le Fonds Monétaire International tient généralement tous les six mois, ont pour but d'évaluer la performance de Madagascar dans l'atteinte des différents objectifs qui ont été conjointement assignés au programme. Des objectifs à la fois quantitatifs mais également structurels pour une période donnée. La revue permet ainsi de voir quels sont les domaines qui connaissent des progrès et quels sont ceux où il y a des difficultés. Disposer de ces informations est essentiel car cela permet d'apporter les mesures correctrices requises pour pallier aux faiblesses constatées.

Les enjeux que représente pour le pays la réussite de cette revue sont nombreux. Elle signifie d'abord que le programme de réformes établi par les autorités et appuyé par le Fonds est mis en œuvre tel que prévu. C'est effectivement le cas, car sur la base des performances réalisées à fin

Décembre 2017, les chiffres ont montré que les autorités ont atteint tous les objectifs quantitatifs assignés au programme ainsi que la grande majorité des repères structurels établis. Cela implique aussi que la réalisation des objectifs qui se cachent derrière l'atteinte de ces différents critères et repères sont également en bonne voie. On citera entre autres la stabilité macroéconomique avec un taux de croissance économique qui s'accroît régulièrement, un taux d'inflation à un chiffre et un renforcement des réserves internationales en devise du pays. Mais, il y a aussi l'augmentation en continu des recettes fiscales mobilisées ainsi que l'amélioration progressive de la qualité des dépenses avec une hausse en continu des dépenses consacrées aux infrastructures et aux dépenses sociales ainsi qu'une diminution graduelle des transferts aux entreprises publiques. Et finalement les progrès réalisés au niveau de la réduction de la corruption, avec le renforcement des arsenaux juridiques disponibles et l'opérationnalisation du premier Pôle Anti-Corruption PAC, ainsi que le renforcement de la stabilité financière.

Elle constitue également un signal positif envoyé aux investisseurs ainsi qu'aux autres partenaires techniques et financiers du pays sur la stabilité macroéconomique qui prévaut au pays, sa capacité à gérer sa dette et sa crédibilité en tant que future destination d'investissements ou en tant que futur emprunteur. La revue positive sert donc de catalyseur pour tous les futurs appuis et investissements en

considération à destination du pays.

**Ma-LAZA : Si prochain décaissement il y a, à combien s'élèvera-t-il ?**

**Patrick Imam :** Si prochain décaissement il y aura, le montant sera identique au montant qui vient d'être décaissé à quelques dollars près, c'est-à-dire aux environs de 44 millions de dollars. Ce décaissement interviendrait une fois la mission de quatrième revue du programme FEC réalisée, et que le Conseil d'Administration ait donné son approbation sur les conclusions de cette revue. Si tout va bien, nous pensons tenir ladite mission au mois de Septembre prochain avec pour objectif de tenir la réunion des membres du Conseil d'Administration au mois de Décembre 2018.

**Ma-LAZA : Un tel déblocage de fonds entraînera-t-il des décaissements auprès d'autres partenaires techniques et financiers de Madagascar ?**

**Patrick Imam :** Comme je l'avais mentionné tout à l'heure, l'appui apporté par le Fonds sert de catalyseur aux appuis d'autres partenaires financiers ainsi qu'aux futurs investisseurs. Nous ne voulons pas anticiper sur les décisions des autres partenaires techniques et financiers, loin de nous l'idée, mais les expériences passées ont montré que cela a été effectivement le cas.

**Ma-LAZA : A votre avis, la grève initiée dernièrement par des agents des impôts et de la douane pourrait-elle annihiler les efforts entrepris en termes de recettes publiques ?**

**Patrick Imam :** Sur la base des dernières informations que nous disposons à la fin du 1er semestre, les impacts de la grève sur les recettes collectées diffèrent d'un Département à un autre. Si les grèves semblent avoir eu d'impacts légers sur les recettes fiscales intérieures collectées par la Direction Générale des Impôts, l'autre Département a été plutôt épargné car les recettes collectées ont continué à excéder les objectifs fixés. Et ce, grâce probablement au fait que les grands bureaux pourvoyeurs de recettes ont pu continuer à travailler et que les réformes entamées ont pu

se poursuivre au niveau dudit Département. Toutefois, pris dans l'ensemble, les résultats restent positifs puisque pour l'instant les pertes sur les recettes fiscales intérieures ont été plus que compensées par les excédents réalisés par la Direction Générale des Douanes.

Cependant, si les mouvements de grève sont appelés à durer ou bien à s'étendre, il est probable que les efforts pour la mobilisation des recettes pourraient s'en trouver impactés et cela ralentirait les efforts entrepris ces dernières années.

**Ma-LAZA : La Loi de Finances Rectificative a été adoptée par le parlement et déclarée conforme à la Constitution. Qu'en pensez-vous?**

**Patrick Imam :** Le fait que la Loi des Finances Rectificative ait été adoptée par les deux chambres au cours de la dernière session ordinaire est une bonne chose. L'adoption en question a permis au gouvernement de disposer de l'outil légal nécessaire pour mettre en œuvre les programmes de réformes prévues et atteindre les objectifs inscrits pour cette année et à moyen terme. En outre, elle permet également de prendre en compte les différents changements qui sont intervenus dans l'économie depuis l'adoption de la Loi des Finances initiale.

Par rapport à la Loi des Finances Initiale, les perspectives de recettes ont été révisées à la hausse. Les dépenses publiques sont également plus élevées, en raison des transferts plus importants à la société nationale d'utilité publique JIRAMA, suite à la hausse des prix internationaux du pétrole et à la dépréciation de la monnaie nationale. La ligne salaire a été également augmentée en raison d'une erreur de prévision. Les hypothèses macroéconomiques sont restées inchangées. Le taux de croissance est toujours estimé à 5%, tandis que le taux d'inflation resterait autour de 7,7% à la fin de l'année. Le déficit global projeté est légèrement inférieur.

(A suivre...)

**Propos recueillis par  
Claudia R.**



*Patrick Imam, Représentant Résident du FMI  
(photo Mamy Rasoanaivo)*